

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MELON DU HAUT-POITOU**

Mardi 11 mars 2025 9h -12h30 – Salle de Réunion Mirebeau



Présents : Philippe DELAFOND, Guillaume MARTIN, Carole LETURCK, Anthony BEAUSSE, Julien GODET, Camille RAIMBAULT, Alexandre HENAULT, Christian RONDELEUX, Laurent CHEVALIER, Isabelle DEVANT (CA37), Jean Pierre MERIGEAUD, Chantal et Jean Pierre QUILLET, Claudie et Jean-Michel LEBLANC, Jean Paul BRANDET, Virginie GAROT (INAO),

Excusés : Magaly FRUCHON, Tony THIBAUT, Martine GIRARD, François RONDELEUX, Antoine FRANCHINEAU, Arnaud COURTIN, Sébastien BOURRY, Gilles BOTRE, Frédéric TASSIN, Michelle MERIGEAUD, Chantal ROYER, Didier DUPUIS, Pierre BADIN. Brigitte BONNET (AANA), Alain PICHON (Conseil Dept 86), Hélène BROYER-JULIEN, Clémence GROLIÈRE (Région Nouvelle Aquitaine), Jean Pierre PRADEL (DDT86), Laurent FIDELE (INAO), Joachim HAVARD (INAO), Christian GUILBARD (ANEFA), Philippe TABARIN (CA86), Delphine GUEROUT (Certipaq), MLaure MARIAU (B2M), Khadija ZEGHLOUL (ANEFA)

Ordre du jour :

1^{ère} partie : AG Ordinaire du Syndicat.

- Lecture du compte rendu de la précédente Assemblée Générale
- Rapport financier 2024
- Budget et actions prévisionnelles 2025
- Validation de la communication 2025
- Renouvellement des administrateurs
- Bilan du Séminaire et avancées des pôles
- Choix des variétés à mettre en essai en 2025

2^{ème} partie : Poursuite de l'AG du syndicat en présence des académiciens et des invités

- Bilan de campagne 2024
- Rapport d'activités 2024 : Contrôles qualité.
- Actions 2024 et projets 2025
- Questions diverses
- Rapport moral
- Approbation des comptes, du rapport moral et quitus aux administrateurs

I. Assemblée Générale Ordinaire des Producteurs

1. Rapport financier 2024

Julien Godet accueille les participants de cette assemblée Générale.

Nous accueillons Guillaume MARTIN, repreneur de Soladel et faisons un tour de table des personnes présentes pour présentation rapide des structures.

Camille lit le Compte rendu de la précédente assemblée Générale.

Carole Leturck, trésorière, présente le compte de résultat 2024, ainsi que le bilan au 31/12/24.

Concernant les charges, on note les éléments suivants :

☞ Les charges de frais de structure sont en hausse par rapport à 2023 (car de nouveaux salaires complets de Camille absente d'octobre 2023 à mi-janvier 2024 pour congé maternité).

☞ Les charges Certification sont supérieures à 2023, les frais de d'INAO étant supérieurs à 2023 et surtout augmentations des frais de Certipaq pour le contrôle organoleptique externe..

☞ Les charges Qualité, sont légèrement inférieures par rapport à 2023, comprenant une diminution des heures sur les essais.

☞ Finalement les charges de promotion légèrement inférieures à l'année 2023. Nous avons été présents dans les revues Fld et Vegetabe + à Madrid Fruit Attraction, des animations commerciales, les RS et RP un partenariat avec le jambon de Bayonne + l'action d'affichage dans les gares.

☞ Les frais « autres » sont importants car un écart de subventions en 2023.

Du côté des produits, on retrouve :

☞ Les cotisations des adhérents, réglées en totalité

☞ Les cotisations INAO, qui correspondent à celles appelées sur le tonnage 2023, payées en 2024,

☞ Le remboursement des essais par les semenciers,

Le partenariat Beurre de 2021 est soldé cette année.

☞ Les subventions de la Région NA et le FEADER.

☞ Le remboursement par les adhérents des abonnements, des repas, et des animations commerciales

Le Compte de Résultat fait apparaître un bénéfice de 163.75€.

A la lecture du bilan, il apparaît que les capitaux propres du Syndicat représentaient 49493€ sur un total d'actif de 60699.85 €. La situation financière du Syndicat est saine.

Camille informe que les subventions 2024 ne seront demandées qu'en été 2025, avec un délai de 6 à 8 mois avant attribution (en cas de contrôle). Donc les subventions 2024 ne seront touchées qu'en hiver 2025. Soit un délai d'un an, à prendre en compte les années suivantes pour les actions de communication.

Les frais de location de bureau ont fortement augmenté, Camille se renseigne pour louer une autre salle, ou un autre bureau, ou un lieu de stockage pour le matériel.

Camille présente le budget prévisionnel 2025 côté Recettes, les cotisations des producteurs sont basées sur environ 1200ha, égal à 2024. Nous comptons également la participation financière des semenciers pour la mise en place des essais du HP est estimée à 14570 € (avec 31 variétés à 470€HT par variété).

Du coté des charges, les frais de structure et de l'IGP sont en hausse par rapport en 2024, avec une augmentation des frais de carburant et de frais de déplacement, retour du salaire à temps plein+ location de voiture sur une plus longue durée. Les frais certipaq augmentent également avec le contrôle organoleptique.

Les Frais de qualité et d'IGP vont rester stables car 3 essais de plateformes sont mis en place cette année comme en 2025, mais on compte une augmentation de frais de personnel.

Enfin, le volet Promotion et Communication est d'un montant équivalent, avec de nouvelles actions de communication, prise en charge des réseaux sociaux, RP, davantage d'animations commerciales, la participation au salon de Madrid.

Pour soulager le budget prévisionnel et faire une avance de trésorerie pour les actions 2025, les cotisations totales seront demandées en totalité en avril ou mai, avant la saison.

D'autre part, les cotisations n'ont pas augmenté depuis plus de 25 ans, Julien propose de revoir ces montants.

On propose d'augmenter les cotisations selon les tonnages expédiés en HP en N-1, ou alors d'augmenter selon la surface, à suivre.

En tous cas, les producteurs s'engagent à pallier le manque de trésorerie du syndicat en fin d'année 2025 dû au délai de réception des subventions FEADER.

2. Actions 2025 et Dossier FEADER 2025

Un dossier de subvention FEADER a été envoyé à la Région Nouvelle Aquitaine pour les actions 2025 pour un montant de 44489.47€, 31142.63€ de financement FEADER et 13346€ d'autofinancement par le syndicat.

Ce dernier comprend le lancement de campagne, les animations commerciales, les RS+ les insertions d'encarts publicitaires, un spot TV, une bâche pour le tour de France et le salon de Madrid et les rolls up et flammes.

Pour soulager le budget et limiter les avances de frais, on supprime les rolls up et flammes.

2025	70%	30% autofinancement	total
Lancement campagne	1624,581	696,249	2320,83
Animations en GMS	6895	2955	9850
RS	6818	2922	9740
Business France - Salon Madrid	5166	2214	7380
Frais annexes Salon Madrid	565,46	242,34	807,8
Achat espace presse	1806,588	774,252	2580,84
France TV spot	4725	2025	6750
roll up flammes grossistes	2982	1278	4260
bache tour de France	560	240	800
	31142,629	13346,841	44489,47

Le dossier de subvention FEADER a un plafond de 150 000€ et un taux de financement de 70%, soit 30% d'autofinancement

Les producteurs réitèrent leur présence à Madrid. C'est une belle vitrine, on est obligés d'y aller.

Nous n'avons pas reçu les subventions 2024, d'un montant de 30282€.

Nous avons donc une trésorerie relativement basse et le Compte de résultat n'est pas représentatif de la situation financière du syndicat.

Eventuellement faire une demande de court terme pour être plus tranquille en fin d'année.

Les actions de Communication :

- **Pour le lancement de campagne :**

MARDI 24 JUIN

Grand théâtre de Saumur

La terrasse du Dôme

En Partenariat avec le syndicat des Vins de Saumur et Vin AOP Saumurois

Intronisation du maire de Saumur, d'un député, du président des vins de Saumur, des 5 producteurs de vins présents, en réflexion.

Devis traiteur de 2290€HT pour 12 fours par personne + environ 1000€ de location du lieu.

Validation du carton d'invitation par le syndicat des Vins avant validation finale.

- **Pour les encarts magazines :**

Le visuel n°2 a été choisi avec photo de colis + melons en l'air : Publication dans les cahiers melons Végétale en Juin.

- **Pour l'affiche du tour de France:**

1 Visuel d'affiche validé parmi ceux proposés :

Les modifications sont apportées et les affiches sont envoyées pour validation.

Laurent réceptionne l'affiche du tour de France et la fait valider par les instances juridiques.

Il propose une rencontre avec Monsieur Prudhomme, Tony, JP Quillet et Camille pour discuter de la distribution de melons au Podium au départ du tour de France le 13 juillet à Chinon.

D'autre part, JP Quillet se renseigne pour la présence de l'Académie en distributions de melon sur le tour de France Femmes le 30 juillet au départ du Futuroscope auprès de Nathalie Boucq.

On tente également de contacter les JA 86 et 37, pour leur proposer de faire des fresques visuelles sur le thème du melon du haut-Poitou.

- **Pour l'agence de communication :**

Après étude du devis, toutes les actions sont validées, RS + jeu concours + vidéo recettes

Les photos du shooting seront utilisées pour 5 ans.

Recettes Photos :

Ceviche de melon et crevettes marinées 📷

Tarte fine au melon, chèvre et miel 📷

Brochettes de poulet mariné au melon et romarin 📷

Panna cotta au lait de coco et coulis de melon 📷

Recettes Vidéos :

Maki melons fromage frais et tomate séchées 🎥

Tataki de thon au melon caramélisé 🎥

Cocktail Spritz au melon et basilic 🎥

Gnocchis de melon et ricotta au beurre de sauge 🎥

Concours :

Melon en pickles (Concours avec Le Parfait)

Melon au jambon de Bayonne (Concours avec Jambon de Bayonne IGP)

Aperol Spritz au melon (Concours avec Aperol ou marque française/locale similaire)

Tartare de melon, fromage Galbani et avocat à la menthe (Concours avec Galbani France/ou producteur local)

Pour le spot TV : 3 recettes en photos + animations

Slogan : « Sucré, Aromatique, Juteux, Ferme et Fondant ! En apéritif, en plat ou en dessert, l'IGP melon du Haut-Poitou c'est La garantie du goût »

Les différentes actions de communications sont soumises au vote.

Les actions de communication pour l'année 2025 sont votées à l'unanimité.

3. Election du bureau

Sont renouvelables : Godet, Delafond, Rondeleux.

Francois Rondeleux propose sa candidature au conseil d'administration. Christian a présenté sa démission.

Philippe reste en 2025 et déposera sa démission en 2026. Guillaume ou Valentine pourront se présenter pour représenter Soladel.

Résultats du vote : 10 votes exprimés

Dépouillement :

- Delafond 10 votes
- Godet 10 votes
- Rondeleux 10 votes
-

. Le Conseil d'Administration permettra l'élection du bureau.

4. Cahier des Charges et Points de Contrôle / Contrôle externe Certipaq

Bilan du contrôle externe - Certipaq

9 producteurs contrôlés sur 12 : 0 écarts producteurs

1 écart pour le syndicat → Manque d'enregistrement des documents d'adhésion suite transmission

Bon fonctionnement de l'ODG. Audit du syndicat très satisfaisant avec nouveau CDC et PC.

Suite réunion Tripartite 04/02/2025

Pour la sélection Variétale le comité d'experts bloque les variétés si elles ne sont pas inscrites au catalogue Français. En 2025, Melvel non accepté car inscrit au catalogue Hollandais.

On a demandé un recours car si les Variétés sont inscrites au catalogue d'un pays Européen, elles sont ainsi inscrites au catalogue Européen et devraient être par la suite inscrites dans tous les pays d'Europe par mutualisation.

On nous a proposé de modifier de nouveau le Cdc avec une modification mineure afin de supprimer la sélection variétale stricte qui nous est imposée et mettre dans le Cdc des informations globales qui pourraient être validées par les fiches d'information melon que nous transmettent les semenciers.

- ➔ Retour de Virginie Garot
- ➔ entreprises semencières pouvaient inscrire une même variété dans plusieurs pays, sans obligation de la désinscrire du catalogue d'origine, pour la réinscrire dans un autre pays ultérieurement. Cependant les contrôles effectués sur les variétés diffèrent d'un pays à l'autre.

- ➔ Comme notre cahier des charges et écrit ainsi, ils proposent aux semenciers de faire la démarche de mutualisation inverse, c'est-à-dire d'inscrire les variétés au catalogue Français initialement, et par mutualisation européenne dans tout autre pays européen.

- ➔ Nous allons nous faire une modification de ce Cahier des charges afin de supprimer ce paragraphe bloquant afin que notre liste variétal ne soit plus obligatoirement validée par les instances de l'INAO en fin d'année. Cette démarche peut prendre plusieurs mois car c'est une modification mineure.

5. Essais HP 2025

Camille présente le tableau synthétisant les différentes propositions faites par les semenciers. Il y a 11 variétés proposées pour le précoce, 9 pour l'essai Bâche et 11 pour le PC, hors témoin. L'ensemble des variétés est donc validé par les producteurs. Les témoins choisis sont Sérafin pour le précoce, Torum pour l'essai Bâche et Arkade pour le PC.

Le prix HT par variété est fixé à 470€ HT.

Un nouveau semencier, Fito, intègre les essais en 2025 avec 2 variétés en chenille

6. Questions diverses

- 🕒 Venue Presse Rustica les 3 et 4 avril, qui pour la recevoir ?

Jeudi, en fin de matinée, rencontre à Mirebeau.

Dans l'après midi, avec l'académie des maîtres du melon du Haut-Poitou qui sont également nos experts en analyse sensorielle à Mirebeau.

Vendredi matin, RDV à la SCEA des Noisetiers pour rencontrer Tony + les semis sous serre.

Par la suite, chez Soladel, + RDV dans un champ pour assister à un chantier de plantation.

- 🕒 Bilan séminaire 30 et 31 janvier 2025

A la base l'idée était de remotiver les troupes pour la saison 2025.

Moments forts en émotions, coach bien appréciée, elle a su nous prendre en main et a bien manœuvré le groupe. Ça tisse des liens.

II. Suite de l'assemblée générale en présence des invités et académiciens

Julien Godet accueille les invités et académiciens présents et leur souhaite la bienvenue.

1. Bilan de la campagne 2025

Bilan de campagne par Philippe :

Printemps 2024 compliqué, avec un planning de plantations incertain, beaucoup de pluie et des terres gorgées d'eau.

3 semaines correctes du 20 juillet au 15 août seulement, sinon beaucoup d'humidité mais pas de températures froides. 3 semaines pendant lesquelles le commerce a été correct.

Sinon saison commerciale difficile, manque de consommations, prix bas et volumes concurrencés par les melons camarguais à la qualité moyenne.

Le rendement a finalement été correct.

L'inquiétude pèse sur le recrutement de main d'œuvre étrangère.

Les producteurs passaient auparavant par les des prestataires, qui n'est plus une solution durable.

2. Rapport d'activités

↳ Analyse sensorielle :

Camille présente les objectifs de l'analyse sensorielle, et rappelle rapidement le protocole mis en place.

Concernant les témoins, le positionnement d'un témoin en début de séance pour l'étalonnage et du second en aveugle au milieu des autres variétés testées a été mis en place et l'ensemble de nos variétés confirme sa place sur notre liste officielle, avec de bons résultats. Cela confirme que le travail effectué en séance et le choix de nos témoins sont de qualité.

Cette année, nous avons pu réaliser 11 séances du 29 juin au 12 septembre.

Sur les 8 variétés testées en nombre suffisant, 6 obtiennent des résultats satisfaisants cette année, et devront être testées une seconde année pour éventuellement être inscrite sur la liste des variétés IGP.

3 variétés pourront entrer sur la liste des variétés IGP Melon du Haut-Poitou 2025 si validées par le GEVES : Melvel Seaneto et Santorin

Attention : attendre validation de l'INAO pour les utiliser sous IGP

3 variétés en sortent: Funtastic Gossip et Cadence

Toutes les autres variétés testées ne sont pas conformes ou bien n'ont pas été suffisamment dégustées pour permettre leur validation.

La parole est donnée aux Académiciens afin qu'ils nous donnent leur avis sur les différents les séances d'analyse sensorielle.

↳ Comité expertise organoleptique 2024

En 2024, 2 melons non conformes, moyenne de 6,89/10 et 6,97/10

Question aux experts en analyse sensorielle :

La grille de notation Proposée par Certipaq convient-elle ?

Grille peu précise avec note à cocher → manque de précision sur la moyenne globale
Camille propose une autre version de la grille de notation, plus proche de celle habituellement utilisée par les académiciens.

↳ Contrôles Qualités et Audits externe (Certipaq) :

Camille Raimbault présente la synthèse des contrôles qualités réalisés pour la campagne 2024. Elle rappelle que le nombre de contrôles est lié à la surface variétale IGP plantée. En 2024, il y avait 52 contrôles prévus, qui ont tous été effectués.

Sur l'ensemble des échantillons, la qualité était présente, avec de bons taux de sucre et de belles couleurs de chair. Aucun lot IR < 12° Brix.

La moyenne des taux de sucre est de 15.25°Brix, avec un minimum de 12 et un maximum de 18.4.

Les arômes sont bien présents, et généralement accompagnés d'une belle couleur de chair.

3. **Activité 2024**

- Lancement de Campagne : 20 juin
- Anjou Vélo Vintage 28 au 30 juin
- Sanxay 10/12/14 Aout
- Montamusic 26 aout
- Soirée des laiteries 26 septembre
- Salon de Madrid (8-10/10)

4. **Activités 2025**

- Lancement de Campagne : MARDI 24 juin
- Anjou Vélo Vintage 27 au 29 juin
- Tour de France 13 et 30 Juillet
- Sanxay 11 ,13 Aout
- Montamusic 22 et 23 aout
- Salon de Madrid (30/09 au 2/10)

Questions d'actualité

L'ordre du jour étant terminé, cette Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat est close.

**Julien GODET,
Président du Syndicat de Producteurs de Melons du Haut Poitou**

